

En Inde et en Iran, où je suis allé, on retrouve la même situation. Il faudrait y envoyer, non pas des révolutionnaires, mais des animateurs sociaux, qui feraient appel au raisonnement de la personne humaine.

Dans tous les domaines, au Canada, il y a des possibilités d'aider les jeunes, pourvu que le gouvernement, quel qu'il soit, décide de prendre le taureau par les cornes—pas par la queue, par les cornes—pour trouver une solution aux problèmes de la jeunesse et, par ricochet, aider les pères et mères de famille, qui ne demandent pas mieux que de voir leurs enfants occupés à quelque chose pour le développement du Canada. Cela leur permettrait de se sentir eux-mêmes, et non pas seulement des numéros, dans un État socialiste ou communiste, ou dans une clique quelconque, mais des êtres humains libres, capables d'utiliser leurs ressources personnelles, de retrouver leur identité totale et de la mettre au service du pays.

• (1550)

[Traduction]

M. John Roberts (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je dois dire que j'ai été étonné de voir que la motion avait été inscrite au nom du député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) qui se pique, je crois, d'être socialiste progressiste. Elle ne m'aurait pas étonnée de la part d'un des fossiles de l'opposition officielle, mais elle m'étonne de la part du député de Yorkton-Melville, l'un des députés les plus jeunes et les plus idéalistes du NPD.

Selon la motion, la Chambre déplore la négligence du gouvernement à présenter un programme «global» et «cohérent». Monsieur l'Orateur, le député devrait savoir que ceux qui entravent la marche vers le progrès ont souvent été ceux qui disent, «Vous ne pouvez commencer maintenant car vous n'avez pas dressé le programme définitif et complet.» L'ennemi du bien est souvent celui qui prétend opter pour ce qu'il y a de mieux. Si le député exige que nous n'agissions pas avant d'avoir étudié tous les détails du problème, alors comment pouvons-nous user de toutes les armes de notre arsenal dans sa solution? Il me semble que par sa motion, le député préconise l'inertie plutôt que l'action. Je ne me suis donc pas étonné, monsieur l'Orateur, de ce qu'il n'ait pas parlé de sa motion.

Il n'a pas parlé de la nécessité de dresser un programme complet et cohérent, probablement parce qu'au fond il veut que nous prenions des mesures positives partout où nous constatons être en mesure d'aider ceux qui ont des problèmes sociaux. Je doute qu'il tienne vraiment à ce que nous ne faisons rien avant d'être en mesure de tout faire, ou avant de connaître tous les détails des problèmes en cause. Le problème auquel l'honorable représentant a consacré presque toute la première partie de son discours est sérieux: le chômage excessif chez les jeunes de moins de 25 ans.

Il s'agit d'un problème grave, et qui ne se pose pas seulement depuis deux ou trois ans. Il est issu des difficultés structurelles de l'économie canadienne et provient des courbes démographiques. Le problème du chômage chez les jeunes fait partie de l'ensemble du problème structural auquel devra faire face l'économie canadienne non seulement cette année mais au cours de la prochaine décennie. Ce problème est, à mon avis, un défi à la situation particulière dans laquelle se trouve l'économie du pays, qui, à cause des perspectives particulières qu'elle offre, est aux prises avec des difficultés inconnues d'autres sociétés.

Il y a, et l'honorable député l'a reconnu, le problème que pose le taux élevé d'accroissement de la population,

active, taux plus élevé que dans tout autre pays évolué. Les bas niveaux de productivité ainsi que les disparités régionales sont autant d'autres problèmes dont le représentant de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) s'inquiète beaucoup. Des difficultés surgissent lorsqu'il s'agit de décider la manière d'utiliser à meilleur escient notre plus grand atout économique, le fait que nous possédons des ressources en abondance, lorsqu'il s'agit d'arrêter une politique d'ensemble pour l'industrie de notre pays.

C'est à la recherche d'une politique industrielle mieux adaptée au Canada que s'associe le problème du chômage chez les jeunes que le député a touché. Si l'on revoit la politique du gouvernement depuis quatre ans, monsieur l'Orateur, on s'aperçoit que dans le domaine économique, c'est autour de ces quatre grands principes que gravitent la plupart des lignes de conduite adoptées. J'ai souligné les problèmes du chômage, de la productivité, des disparités régionales et de l'exploitation des ressources. Personnes de ce côté-ci de la Chambre n'irait jusqu'à dire que nous avons résolu ces problèmes à longue échéance, bien que nous ayons fait preuve, à leur égard, d'une meilleure compréhension—voire d'une bien meilleure compréhension—que n'importe quel parti de l'opposition.

• (1600)

La politique du NPD relative à l'adoption d'une politique industrielle canadienne est fondamentalement axée sur la nationalisation. Bien sûr, actuellement, il est difficile d'être certain qu'ils sont partisans de la nationalisation. Si j'ai bien compris, la politique du groupe Waffle est de pousser à la nationalisation, mais son chef semble s'y opposer. Il est difficile de déterminer si la consternation des chefs du NPD devant certains idéaux que leurs partisans jugent sérieux est plus aiguë que le désenchantement de ces mêmes partisans à l'égard de leur chef qui ne les prend pas au sérieux.

Les propositions du député de Yorkton-Melville sont assez peu convaincantes. Il propose de généraliser la formation pratique tout en semblant ignorer qu'une des mesures déjà prises par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Mackasey) a été d'augmenter les subventions accordées à la formation de la main-d'œuvre de 20 millions à 50 millions de dollars. Le fait demeure que, proportionnellement à leur importance dans la main-d'œuvre active, les jeunes ont une part plus importante dans les programmes de main-d'œuvre que tout autre élément de la population. Les services de la main-d'œuvre sont particulièrement orientés en faveur des jeunes qui, bien que ne composant que 6 p. 100 de la main-d'œuvre, se voient attribuer plus de 40 p. 100 des possibilités de formation professionnelle par le programme de formation de la main-d'œuvre. Il est probable que cette proportion augmentera si on allège les exigences d'admissibilité à la formation et aux allocations. Les jeunes s'adressent aux centres de la main-d'œuvre dans des proportions bien supérieures à leur nombre relatif. Près de la moitié de ceux qui recherchent un emploi à plein temps par l'intermédiaire des centres de main-d'œuvre sont âgés de moins de 25 ans. Les jeunes travailleurs sont de ceux qu'on aide particulièrement à trouver un emploi et à profiter de possibilités nouvelles. En 1970-1971, 35 p. 100 de tous ceux qui ont trouvé du travail grâce à ce programme avaient moins de 25 ans.

Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas m'engager à fond dans le sujet que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration abordera, je crois, plus tard au cours de ce débat. Cependant, je veux souligner que les services d'o-